



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Séance ordinaire du conseil municipal – 6 avril 2020

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la séance ordinaire du **6 avril 2020** soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

EN CONSÉQUENCE le public ne sera pas admis au cours de la prochaine séance ordinaire toutefois, l'ordre du jour sera disponible sur le site internet www.wentworth.ca afin de garder la transparence avec la population.

Donné à Wentworth le 31 mars 2020.

(signé)

Natalie Black
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière